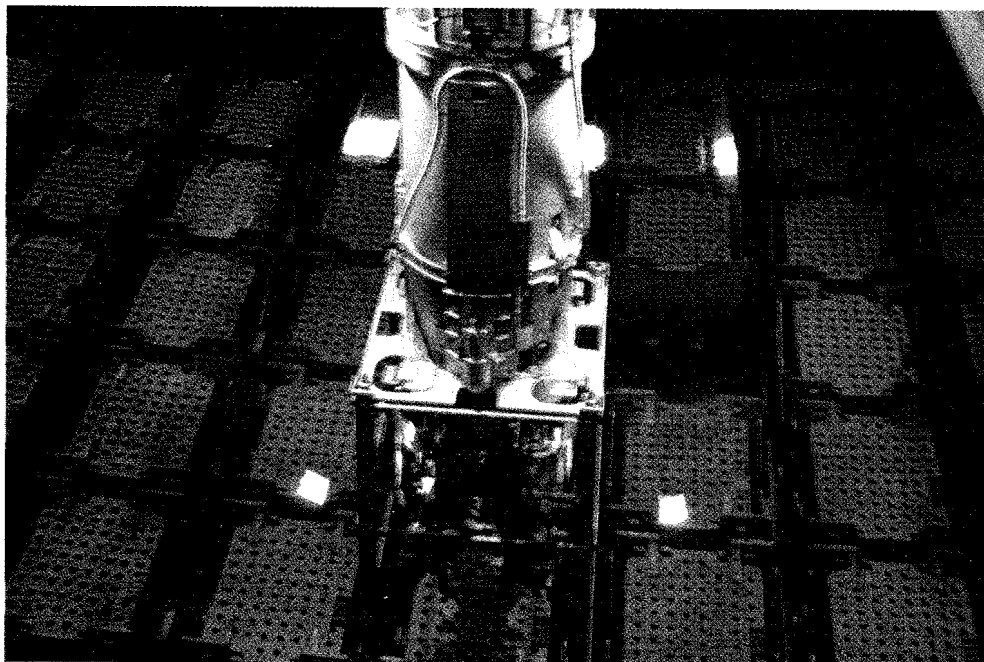


La sûreté nucléaire, un impératif public

D'Areva à EDF en passant par le gouvernement, tous s'accordent à «tirer les leçons» de l'accident nucléaire nippon. La première, pour FO, est de stopper toute privatisation.



essentiels à une maîtrise du risque: la connaissance des installations par un personnel hautement qualifié, expérimenté, qui a développé une forte culture de la sécurité et une cohésion de groupe, la faculté d'analyser rapidement un dysfonctionnement, l'aptitude à déceler une anomalie, la maîtrise des appareils de secours... autant d'exigences qui doivent «prendre le pas sur les impératifs de production, la stratégie commerciale et les choix économiques».

DE L'OUVERTURE DU CAPITAL À L'ENTRÉE EN BOURSE

«Il va falloir récupérer l'expérience du Japon pour regarder s'il n'y a pas de leçon à apprendre», affirmait la patronne d'Areva, Anne Lauvergeon, le 14 mars. FO lui suggère également de stopper toute ouverture du capital du groupe. En décembre 2010, l'État et le fonds souverain Koweïtien (KIA) avaient réalisé une augmentation de capital de 900 millions d'euros, dont 600 millions pour KIA qui a décroché son ticket d'entrée dans le capital d'Areva à hauteur de 4,8%. Lié par un pacte d'actionnaires, l'État s'est engagé «à faire ses meilleurs efforts pour coter les actions du groupe d'ici à la fin du premier semestre 2011», c'est-à-dire à préparer l'entrée en Bourse d'Areva. Bercy s'était réjoui de disposer –avec cette augmentation de capital– d'une cagnotte de cinq à six milliards d'euros pour financer les investissements d'Areva. En réalité, la somme provient essentiellement de la vente de l'activité Transmission et Distribution, la machine à cash d'Areva! Et pour étoffer encore la tirelire, Bercy encourageait le groupe à «poursuivre son programme de réduction des coûts»...

Le séisme japonais et son impact sur la centrale de Fukushima ont relancé la question de la sûreté nucléaire dans le monde entier. Paradoxalement, le caractère universel de l'impératif de sûreté n'a jamais entraîné l'adoption de normes mondiales pour le nucléaire civil. Les règles de sûreté sont actuellement définies au niveau de chaque État, contrairement à d'autres secteurs d'activité pour lesquels l'exigence de sécurité est aussi très importante comme dans l'aéronautique. En France, cette exigence est particulièrement élevée mais encore faut-il qu'elle le reste. Comme le fait remarquer Yann Perrotte, Secrétaire général de l'UD-FO de la Manche, «la démonstration est faite que la gestion d'une telle crise ne peut être laissée à un opérateur privé guidé par la rentabilité et le marché» (*lire ci-dessous*). «Cela remet en cause dès maintenant tous les projets de

construction et de gestion d'installations nucléaires par des opérateurs privés. Ce qui suppose en premier lieu l'abandon du projet de sous-traitance au privé de la production énergétique de l'établissement de La Hague.» Un projet «irresponsable et dangereux» aux yeux du Syndicat FO d'Areva La Hague qui consiste à confier à Dalkia (filiale de Veolia à 66% et d'EDF à 34%) la production et la distribution d'énergie qui alimente la centrale de La Hague; alimentation dont on a vu l'importance capitale dans le refroidissement des réacteurs de Fukushima. De plus, les nouvelles installations de ce que FO considère comme le «système nerveux de l'établissement» seraient situées hors du périmètre de la centrale, classée Installation nucléaire de base et qui, de ce fait, obéit à des règles strictes d'exploitation. FO se bat depuis des mois contre ce projet qui bat en brèche les facteurs

Quelques jours avant l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon, son opérateur, Tokyo Electric Power Company (Tepco) avait reconnu le maquillage des rapports de contrôle de ses installations. «Le plan de contrôle des installations et la gestion de la maintenance étaient inappropriés», a conclu l'Agence de sûreté nucléaire, ajoutant que «la qualité des inspections était insuffisante». La plus grande compagnie privée d'électricité de la planète qui fournit le tiers des besoins de l'économie nipponne n'en est pas à son premier scandale. Son parcours est en jalonné. En

juillet 2007, la centrale nucléaire de Kashiwazaki-Kariwa avait été endommagée par un tremblement de terre de magnitude 6,8, Tepco reconnaissant qu'elle n'avait pas été conçue pour résister à un séisme aussi fort.

L'AVEU DES COMPAGNIES PRIVÉES

En 2002, Tepco avait dû arrêter ses 17 réacteurs nucléaires en raison d'inspections urgentes ordonnées après un scandale révélant que le géant avait falsifié les résultats des contrôles de ses centrales depuis la fin

des années 80. À l'époque, plusieurs compagnies électriques privées avaient aussi admis avoir dissimulé des résultats d'inspection montrant des fissures sur des centrales nucléaires. En 2004, une rupture de canalisation à la centrale nucléaire de Mihama avait fait quatre morts. La société privée du Kansai avait avoué que la canalisation n'avait pas été inspectée depuis vingt-huit ans! Malgré tous ces scandales, le gouvernement nippon n'a jamais remis en question le fait qu'une activité aussi sensible soit aux mains d'intérêts privés pour qui la sécurité est un frein à la rentabilité.

ILS ONT DIT

«On n'attend pas un accident au Japon pour se poser la question chez nous.»

(Éric Besson, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, le 15 mars 2011.)

«La sûreté des centrales est dans les "gènes" de l'industrie nucléaire française.»

(Henri Proglio, P-DG D'EDF, le 18 mars 2011.)

«Je vous demande de réaliser une étude de la sûreté des installations nucléaires, en priorité des centrales nucléaires, au regard de l'accident en cours dans la centrale de Fukushima.»

(François Fillon, Premier ministre, par courrier du 24 mars à l'Autorité de sûreté nucléaire.)

«Vouloir créer les conditions économiques d'un financement privé du nucléaire n'est pas un choix idéologique mais un principe de réalité: c'est la mesure la plus sûre de la compétitivité de notre industrie. Son développement ne se fera plus par un vaste programme national piloté par l'État.»

(Extrait de synthèse du rapport Roussely sur «l'avenir de la filière française du nucléaire civil» classé "secret défense" par l'Élysée en juin 2010.)

«Face aux risques de démantèlement et de privatisation de la filière nucléaire civile française, FO rappelle son attachement à la sécurisation de l'industrie nucléaire dans le cadre d'une véritable politique industrielle publique nationale ambitieuse de l'État.» Ce qui suppose «de disposer d'une industrie, de centres de recherche et d'organismes de contrôle à caractère public et disposant des moyens suffisants à leurs missions».

(La confédération FO, le 16 mars 2011.)